

#COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES PROFESSIONNELS DU SEL MOBILISÉS FACE À LA CRISE DU COVID19

Paris, mai 2020 – La France, l'Europe ainsi que le reste du monde font face à une crise sanitaire inédite. La pandémie qui touche la planète et notre pays met à rude épreuve notre système de santé et l'ensemble des activités économiques.

Dans ce contexte et pour contribuer à la lutte contre la propagation du COVID19, la filière du sel se mobilise. Cette mobilisation se traduit notamment par la production de solution hydro-alcoolique sur le site de production de Dombasle, dont les activités classiques ont été interrompues afin de pouvoir produire la solution désinfectante. En mars et avril, ce sont près de 1000 litres de gel hydro-alcoolique qui ont pu être produits. Mais également, un surcroît de production de chlore et produits chlorés à hauteur des besoins exponentiels de désinfection de la période par l'action de transformation des industries chimiques dont le sel est une matière première (ion chlore du NaCl, le sel).


Dans cette bataille, il est également primordial de maintenir la production de sel sous différentes formes. Peu de gens le savent, mais le sel est un élément primordial dans la production de nombreux produits du quotidien. De nombreuses entreprises et activités sont ainsi dépendantes de sa production et de sa disponibilité.

Dans l'agroalimentaire, le besoin est massif pour assurer la production : 70% des entreprises ne pourraient pas fonctionner sans cette matière première. La demande du grand public pendant la période de confinement a été également très forte : sans restauration collective et restaurants, les français ont cuisiné et fabriqué des pâtisseries...et utilisé du sel sous toutes ses formes.

D'autres produits issus de l'activité des saliniers sont moins connus mais également essentiels dans le contexte de crise sanitaire, par exemple : le maintien de la production de carbonate et bicarbonate de sodium est central pour l'industrie pharmaceutique et celle du sel tout autant, qui entre dans la composition de solutés de réhydratation ou de gouttes ophtalmiques par exemple.

À l'heure où le système de soin est particulièrement sollicité, les applications du sel dans le monde médical ont été mises à l'honneur : solutions salines purifiées pour de nombreux usages, notamment les dialyses.

L'arrêt de la production des entreprises adhérentes de Sels de France provoquerait la paralysie de nombreux secteurs essentiels et aggraverait une situation déjà difficile. C'est la raison pour laquelle les producteurs de sel, de carbonate et bicarbonate de sodium et de dérivés comme le chlore se sont organisés et fortement mobilisés, malgré les difficultés, pour assurer la continuité de l'approvisionnement.

Dans cette crise que traverse notre pays, le rôle de chaque acteur compte. Il est important de se mettre en action aujourd'hui pour faire face à l'urgence, et demain pour relancer l'économie du pays. Les professionnels du sel participent et participeront pleinement à cette mobilisation. 



Sels de France est un syndicat professionnel qui regroupe les principaux acteurs de la filière sel établis en France. Le syndicat rassemble 6 entreprises, productrices de sel par différents moyens ou exploitantes de cavités salines à des fins de stockage stratégique.

Leurs productions multiples (sel de mer de marais-salants, sel gemme de mine souterraine, sel raffiné issu de la dissolution de veines salines du sous-sol) approvisionnent les acteurs économiques impliqués dans l'ensemble des usages du sel (chlorure de sodium) mais aussi du bicarbonate et du carbonate de sodium ou de leurs composés : alimentation humaine ou animale, industrie manufacturière, industrie chimique et pharmaceutique, traitement des eaux, déneigement, stockage énergétique.

La profession salinière représente ainsi en France près de 5 000 emplois non délocalisables et plusieurs dizaines de milliers d'emplois indirects de transformation.

Sels de France a pour principale mission la représentation de la profession salinière française auprès des pouvoirs publics, des industries et secteurs utilisateurs de sel, des organisations nationales, européennes et internationales, l'information et la pédagogie réglementaire et technique et la promotion des différents métiers de ses adhérents.

www.selsdefrance.org

Antoine Lesserteur – 01 42 93 23 33 – contact@selsdefrance.org

Contact presse : Thibault Chenevière – 06 63 41 74 83 – t.cheneviere@agence-euphorie.com

